



UNAIDS/PCB(21)/07.2  
6 décembre 2007

**21<sup>ème</sup> Réunion du Conseil de Coordination du Programme**  
Genève, Suisse  
17-18 décembre 2007

Point de l'ordre du jour provisoire 2:

**Evaluation indépendante de l'ONUSIDA**

**Document préparé par le Bureau du  
Conseil de Coordination du Programme**

**Documents supplémentaires pour ce point :** Résolutions du Conseil économique et social 1994/24, 1995/2 et 1995/223

**Suite à donner à cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est prié de :**

Voir les paragraphes suivants relatifs aux décisions :

- 14 – questions à traiter par l’Evaluation
- 15 – portée de l’Evaluation
- 16 – processus à suivre
- 17 – mandat de l’Equipe d’Evaluation
- 18 – méthodologies à suivre
- 20 – mise en place d’un Comité de surveillance
- 23 – mandat du Comité de surveillance
- 24 – processus de création d’un Comité de surveillance
- 26 – calendrier de l’Evaluation
- 28 – budget du Comité de surveillance
- 29 – budget de l’Equipe d’évaluation
- 31 – nombre de visites dans les pays et budget y afférent

**Implications en termes de coûts des décisions :** les coûts dépendront des décisions prises et les budgets provisoires figurent à la section XII Budget.

## I. INTRODUCTION – POURQUOI UNE EVALUATION ?

1. En 1994, le Conseil économique et social (ECOSOC) a décidé que les défis posés par l'épidémie de sida exigeaient une riposte considérablement élargie et renforcée de la part des Nations Unies. Par sa résolution ECOSOC 1994/24, il a créé le Programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). La résolution rassemblait six organismes coparrainants : le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, l'UNESCO et la Banque mondiale. Dans les années qui ont suivi, quatre autres institutions ont rejoint le Programme : le PAM, l'OIT, le HCR et l'ONUSDC. L'ONUSIDA a été mis en place afin de tirer parti de l'expérience et des compétences des organisations coparrainantes dans l'élaboration de stratégies et politiques cohérentes et de mobiliser le soutien politique et social en faveur des actions de prévention du VIH et de lutte contre le sida, tout en impliquant un large éventail de secteurs et d'institutions au niveau national.
2. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a été lancé en janvier 1996 et, lors de sa septième réunion en décembre 1998, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le cadre et le plan de suivi et d'évaluation du programme commun cinq ans après sa mise en place. Le rapport final de l'Evaluation sur cinq ans a été soumis au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2002. Il a établi que, si le rôle de plaidoyer et de mobilisation des ressources de l'organisation au niveau mondial avait été largement couronné de succès, il fallait accorder davantage d'attention à la riposte à l'épidémie à l'échelon pays. Le rapport d'évaluation comprenait 29 recommandations (Annexe 1).
3. En juin 2007, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA a proposé au Conseil de Coordination du Programme qu'une seconde Evaluation indépendante de l'ONUSIDA, couvrant la période 2002-2008, commence en 2008. En conséquence, le Conseil de coordination a demandé

*« ...qu'une évaluation indépendante de l'ONUSIDA soit effectuée afin de juger des priorités, de déterminer comment mettre à profit les réalisations et comprendre de quelle manière l'ONUSIDA peut jouer un rôle plus efficace à l'avenir dans le renforcement de la coordination mondiale de la lutte contre le VIH/sida et demande que le Bureau du Conseil de Coordination du Programme, en accord avec les membres du Conseil, élabore les modalités, les mécanismes et le mandat de cette évaluation indépendante et les soumette à la 21<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme pour approbation (recommandation 5.1). »*

4. La seconde Evaluation indépendante couvrira une période (2002-2008) pendant laquelle l'épidémie de sida et la riposte à celle-ci ont considérablement changé. Le pessimisme auquel le monde a été confronté durant les vingt premières années de l'épidémie a quelque peu diminué en regard de l'amélioration du traitement et de signes indiquant que les efforts de prévention commencent à avoir un impact, même dans certaines des régions du monde les plus durement touchées. Entretemps, la riposte de la communauté internationale a été renforcée et les ressources humaines et financières allouées à cette riposte se sont considérablement accrues. Le nombre de groupes d'intérêt, de parties prenantes et d'organismes ayant relevé le défi a augmenté et de nouveaux 'acteurs' importants sont apparus, dont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le SIDA (PEPFAR) des Etats-Unis, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William H. Clinton, UNITAID et d'autres partenaires clés. Depuis la dernière évaluation, une nouvelle dimension doit également être prise en considération, qui a trait aux efforts déployés pour réformer les Nations Unies. En dépit de ces développements, la menace que représente la pandémie est aujourd'hui aussi forte, si ce n'est plus forte qu'en 2000.

5. A la suite de la 20<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2007, deux consultants ont été engagés pour aider le Bureau du CCP à respecter ses engagements au titre de la décision 5.1. La préparation du document impliquait plusieurs étapes capitales, dont : (a) un examen de la résolution ECOSOC 1994 et de la structure de coparrainage du programme commun ; (b) un examen du rapport de l'Evaluation sur cinq ans publié en 2002, de ses recommandations et de la réponse du Directeur exécutif de l'ONUSIDA ; (c) un examen de l'évaluation du PEPFAR par l'Institut de médecine et de l'Evaluation indépendante du programme '3 millions d'ici 2005' de l'OMS ; (d) un examen de l'évaluation de l'ONUSIDA par le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID) ; (e) la préparation d'un calendrier de questionnaires et d'entretiens pour une enquête auprès des parties prenantes concernées; (f) une combinaison d'entretiens individuels et téléphoniques avec des personnes choisies et des groupes de discussion avec d'autres, plus les questionnaires remplis par les personnes interrogées ; et (g) une compilation puis l'examen de documents choisis et jugés pertinents à l'histoire de la riposte au sida et au travail de l'ONUSIDA.
6. Une étude préparatoire a été effectuée au nom du Bureau du CCP. Les consultations de groupe avec des parties prenantes ont été productives, et en plus des réponses verbales au questionnaire durant les discussions, plusieurs participants ont également répondu au questionnaire électronique qui leur avait été envoyé. (L'Annexe 2 présente un résumé de l'information reçue et l'Annexe 3 les représentants des groupes, individus et pays consultés).

## **II. MANDAT DE L'EVALUATION**

7. Comme l'a demandé le Conseil de Coordination du Programme, ce document fournit les éléments d'un projet de mandat pour la seconde Evaluation indépendante. Ce mandat constituera la base d'une Demande de proposition (offre) pour l'Equipe de l'évaluation et comprendra le texte adopté par le Conseil de Coordination du Programme, tel qu'il figure dans le présent document (les grandes lignes du Mandat figurent à l'Annexe 4).
8. Une fois approuvé par le Conseil de Coordination du Programme, le présent document donnera également au Président du CCP la possibilité de procéder à un appel de nominations pour les membres du Comité de surveillance. Un calendrier pour ces deux activités est proposé à la section XI du présent document.

## **III. CONTEXTE DE L'EVALUATION**

9. L'évaluation sera effectuée dans le contexte élargi de plusieurs activités du plan d'action mondial pour le développement. Ces relations peuvent être définies comme suit :
  - Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA : le seconde Evaluation indépendante s'appuiera sur les résultats de l'évaluation précédente et examinera, en premier lieu, l'état de mise en œuvre des recommandations (voir Annexe 1). Cette activité constitue également une des questions à traiter par l'évaluation, qui figurent au paragraphe 14(c) ci-après ;
  - Réforme des Nations Unies : le processus de consultation a déterminé que le rôle de l'ONUSIDA dans les efforts élargis déployés dans le domaine de la

réforme des Nations Unies constituait un élément essentiel de l'évaluation, point qui est couvert au paragraphe 14(f) ;

- Objectifs du Millénaire pour le Développement/UNGASS/Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement : l'évaluation se contentera d'examiner le rôle de l'ONUSIDA dans la réalisation de l'Accès universel d'ici à 2010, comme le demande le processus de l'UNGASS dans le contexte de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici à 2015 ; et
- Autres évaluations pertinentes : l'évaluation de l'ONUSIDA tiendra compte des activités déjà entreprises par certains de ses partenaires clés, p. ex. le Fonds mondial et PEPFAR et s'appuiera sur les résultats des évaluations de ces programmes pour ce qui est de leur rapport à l'ONUSIDA et du rôle de l'ONUSIDA dans le renforcement de la coordination des activités sida à l'échelle mondiale.

#### IV. PRINCIPES DIRECTEURS

10. L'évaluation indépendante d'une organisation quelle qu'elle soit est un exercice extrêmement important. Non seulement les forces et faiblesses peuvent être évaluées, mais elle permet également un examen de la performance et contribue à la planification stratégique pour l'avenir.
11. Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA a proposé les principes essentiels suivants pour guider la mise en œuvre de cette seconde Evaluation indépendante. L'évaluation doit :
  - déterminer l'efficacité de tous les éléments de l'ONUSIDA, y compris le Secrétariat et les 10 Coparrainants dans la lutte contre le sida ;
  - examiner l'efficacité de l'ONUSIDA dans l'exécution du mandat qui lui a été confié par l'ECOSOC ;
  - déterminer dans quelle mesure et avec quel succès l'ONUSIDA a mis en œuvre les recommandations de la première évaluation ;
  - examiner les forces et faiblesses actuelles de l'ONUSIDA et faire des propositions d'amélioration ;
  - réfléchir à la place de l'ONUSIDA dans le monde, à sa relation aux autres grandes organisations, en particulier des organisations telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les programmes bilatéraux et les nouveaux mécanismes de financement, et à son rôle dans la riposte ;
  - relier les réformes proposées pour l'ONUSIDA à la réforme des Nations Unies ;
  - examiner les pratiques de travail de l'ONUSIDA et comment elles peuvent être améliorées ;
  - tirer parti et utiliser les compétences en matière d'évaluation des partenaires, y compris les Etats Membres et la société civile ; et
  - être indépendante et gérée par le Conseil de Coordination du Programme, un pare-feu étant installé entre le processus d'évaluation et l'ONUSIDA.

#### V. QUESTIONS A TRAITER

12. Le Conseil de Coordination du Programme a demandé que l'évaluation examine principalement trois grands domaines : « *juger des priorités, déterminer comment mettre à profit les réalisations et comprendre de quelle manière l'ONUSIDA peut jouer un rôle plus efficace à l'avenir dans le renforcement de la coordination mondiale de la lutte contre le VIH/sida* ». Ces trois éléments sous-tendront les questions plus

spécifiques sur lesquelles se penchera l'évaluation aux niveaux national, régional et mondial.

13. La préparation de la seconde Evaluation indépendante impliquera nécessairement plusieurs décisions importantes quant aux domaines et thèmes qui seront évalués. Dans la mise en œuvre de la seconde Evaluation indépendante, le Conseil de Coordination du Programme devra tout d'abord approuver l'éventail des questions thématiques qui seront proposées à l'évaluation. Ces questions sont apparues dans le courant des cinq dernières années et ont également été identifiées par l'étude préparatoire récemment effectuée. Cette décision aura une incidence sur le champ d'application, le coût et la gestion de la seconde Evaluation indépendante. L'évaluation devra étudier tous les éléments du programme commun, c.à.d. le Secrétariat et les 10 Coparrainants, les relations avec les donateurs et les gouvernements et elle devra comprendre des évaluations aux niveaux national, régional et mondial.
14. Il est recommandé d'intégrer l'étude des questions suivantes dans la seconde Evaluation indépendante. **Le Conseil de Coordination du Programme est donc invité à approuver l'examen des questions suivantes par la seconde Evaluation indépendante :**

**a) L'évolution du rôle de l'ONUSIDA dans un environnement en mutation**

Etant donné les changements qui interviennent dans les contextes à l'échelle mondiale, régionale et nationale, l'évolution du rôle et des priorités du programme commun doit être clairement définie, en ce qui concerne notamment les relations de travail avec des institutions telles que le Fonds mondial, le PEPFAR, UNITAID, les donateurs bilatéraux et d'autres, toutes ces institutions ayant gagné en importance depuis l'Evaluation sur cinq ans.

**b) La gouvernance de l'ONUSIDA**

La nouvelle évaluation devra comporter un examen des structures de gouvernance de l'ONUSIDA (Conseil de Coordination du Programme, Comité des Organismes coparrainants et Budget-Plan de travail intégré), et des rapports du Programme avec les Coparrainants et les autres organismes du système des Nations Unies sur un large éventail de sujets, en raison surtout de la croissance de l'organisation, de l'arrivée de nouveaux partenaires dans le domaine et du nombre croissant d'activités entreprises.

**c) La réponse de l'ONUSIDA à l'Evaluation sur cinq ans**

Il est important d'examiner dans quelle mesure l'ONUSIDA a été capable d'appliquer les recommandations et activités proposées par l'Evaluation sur cinq ans. Il est également nécessaire d'identifier tous les facteurs ayant facilité ou limité l'ONUSIDA dans la mise en œuvre de ces recommandations. La mise en œuvre devra aussi être évaluée aux niveaux du siège, des régions et des pays pour déterminer l'efficacité, la performance, l'équité et l'acceptabilité globales du programme.

**d) L'interaction entre Secrétariat, Coparrainants, institutions et pays**

Les composantes de l'ONUSIDA et les relations opérationnelles au niveau du siège, des régions et des pays entre le Secrétariat, les Coparrainants et d'autres institutions telles que le Fonds mondial doivent être examinées. Ceci implique également l'évaluation de l'efficacité de l'ONUSIDA en termes de coordination, de cohérence et de compatibilité avec les activités et stratégies du programme, et la manière dans laquelle la « Répartition des tâches » a affecté les relations professionnelles dans les pays et la prise en compte des perspectives des gouvernements nationaux. L'ONUSIDA remplit-il son rôle de coordination des activités sida à l'échelle mondiale ?

**e) L'administration du Programme commun**

Il s'agit là d'évaluer comment l'administration et les pratiques de travail du Secrétariat de l'ONUSIDA ont évolué depuis sa création, y compris ses relations institutionnelles avec l'OMS et le PNUD, et si l'ONUSIDA s'est montré suffisamment flexible et créatif pour suivre les changements de rythme de travail et de type de demandes qui sont apparus avec le temps, y compris la question du transfert des ressources vers les pays. Les schémas et processus de déploiement et de gestion du personnel devront être étudiés.

**f) L'impact de la réforme des Nations Unies – Unis dans l'action**

Il conviendra d'examiner l'impact de la réforme des Nations Unies sur la mise en œuvre du mandat de l'ONUSIDA, en particulier dans les pays, la manière dont il est perçu par les pays, les Coparrainants, les donateurs et le personnel, et comment cet impact et cette perception auront une influence à l'avenir. Il faudra également étudier l'impact qu'a eu l'ONUSIDA sur la réforme de l'ONU aux niveaux national, régional et mondial.

**g) La collaboration avec la société civile**

Il conviendra d'examiner la mesure dans laquelle l'ONUSIDA a été capable d'apporter son leadership, de soutenir, d'inclure, d'impliquer et d'intégrer de manière significative les préoccupations et les capacités de la société civile, y compris celle du secteur privé et les types de relations fonctionnelles et de partenariats qui se sont développés à divers niveaux opérationnels.

**h) Les dimensions sexospécifiques de l'épidémie**

Il conviendra d'examiner la mesure dans laquelle l'ONUSIDA a soutenu les pays dans leurs efforts pour traiter des dimensions sexospécifiques de l'épidémie, y compris en encourageant le leadership, l'accès à l'information et aux services, ainsi que la mesure dans laquelle ces questions ont été intégrées dans les stratégies et actions nationales.

## **VI. CHAMP D'APPLICATION**

**15. Le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver ce qui suit :** la seconde Evaluation indépendante sera axée sur l'ONUSIDA et l'ensemble de sa performance, ce qui comprendra le Secrétariat et les activités VIH des 10 Coparrainants. Elle portera en particulier sur :

- a. l'ONUSIDA en tant qu'entité organisationnelle et administrative, pour ce qui est de sa capacité à exécuter le plan de travail adopté (Budget-plan de travail intégré) ;
- b. les tâches du Secrétariat au sein de l'ONUSIDA ; et
- c. un choix de domaines (p. ex. l'engagement de la société civile, le principe GIPA, les questions de sexospécificité et de droits humains), et d'activités clés du Secrétariat et des Coparrainants aux niveaux du siège, des régions et des pays, choisies en fonction de leur importance et de leur prééminence, qui seront définies par leur impact, potentiel ou réel sur l'épidémie de sida. Ces domaines pourraient comprendre l'impact sur le renforcement des systèmes de santé, le financement du sida dans le contexte de services multisectoriels, l'efficacité des nouvelles structures institutionnelles créées pour la riposte au sida, la capacité des pays à élargir et exécuter leurs plans relatifs au sida et les questions logistiques liées à l'achat et à la distribution des interventions essentielles.

## VII. PROCESSUS

16. La préparation de la seconde Evaluation indépendante exigera nécessairement plusieurs décisions fondamentales pour déterminer qui, exactement, conduira l'Evaluation. Les suggestions formulées dans le cadre de l'enquête préparatoire ont une incidence directe sur le coût et la gestion globale de la seconde Evaluation indépendante. Etant donné que la conduite de l'Evaluation sera complexe sur le plan technique et que plusieurs questions se posent quant à la composition et aux qualifications de l'Equipe d'Evaluation (qui sera la partie contractante), le **Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver que :**

- a. le mandat de la seconde Evaluation indépendante soit confié à une ou plusieurs équipes qui démontrent leur compétence, leur expérience et leur sensibilité eu égard à la complexité du processus, sa portée géographique et ses nombreux éléments sous-jacents, par exemple, les questions d'administration, de financement, de relations internationales, de santé publique, d'engagement de la société civile, de sexospécificité ou de droits humains ;
- b. le mandat de la seconde Evaluation indépendante soit confié à des équipes du secteur privé ou du secteur public, ou un mélange des deux, à condition qu'elles soient extérieures au système des Nations Unies et qu'elles soient capables de travailler en collaboration et de partager les responsabilités en fonction de leurs capacités et compétences respectives. Dans la mesure du possible, l'équipe sera équilibrée sur les plans géographique et sexospécifique ; et
- c. les personnes participant à l'Evaluation devront représenter des organisations provenant de régions et de groupes d'intérêt différents afin de garantir que toutes les régions et parties prenantes concernées, y compris les personnes vivant avec le VIH, participent à l'Evaluation.

17. **Le Conseil de Coordination du Programme est en outre prié d'approuver le Mandat suivant pour l'Equipe d'Evaluation :**

- a. L'Equipe d'Evaluation sera placée sous l'autorité d'un Responsable d'équipe employé à temps complet pendant 18 mois, qui sera indépendant du Secrétariat et des Coparrainants de l'ONUSIDA. Le reste de l'Equipe d'Evaluation comprendra le personnel d'appui nécessaire au Responsable d'équipe et un minimum de 10 consultants à court terme recrutés pour 5 à 7 mois chacun. Ce choix sera fonction de la décision concernant la portée de l'évaluation et le nombre de visites à effectuer dans les pays (voir les options présentées à la section XII sur les estimations budgétaires).
- b. Principales responsabilités:  
*Responsable d'équipe* : Conception de la méthodologie globale de l'évaluation et gestion d'une équipe de 10 à 12 consultants à court terme travaillant sur les divers aspects de l'Evaluation. Production des rapports trimestriels destinés au Comité de surveillance, d'un rapport à mi-parcours à présenter au Conseil de Coordination du Programme et du rapport final selon le calendrier établi. Direction et gestion de toutes les relations avec le Comité de surveillance et les autres mécanismes administratifs. Liaison avec les bureaux dans les pays et les régions afin d'organiser les visites prévues sur le terrain. Le Responsable d'équipe aura besoin d'un personnel d'appui et il est suggéré de recruter un assistant administratif ainsi que d'autres effectifs d'appui à temps partiel.

*Consultants à court terme* : Sous la supervision du Responsable d'équipe, ils s'occupent des divers aspects de l'Evaluation. Il s'agira notamment d'examiner tous



les documents pertinents transmis par le Secrétariat, les Coparrainants ou d'autres organisations ; d'élaborer la méthodologie pour les visites dans les différents pays, en justifiant le choix de ces pays ; de préparer et d'effectuer les visites dans les pays en suivant la méthodologie adoptée, puis de rédiger les rapports pertinents. Ils contribueront à la rédaction des rapports et résumés, selon les besoins.

- c. Domaines de compétence : Une partie de l'Evaluation implique l'examen des divers aspects de l'ONUSIDA, ce qui exige des compétences en sciences sociales et en santé publique. Parmi les spécialistes dont les disciplines sont susceptibles de convenir pour l'Equipe d'Evaluation, on peut noter des spécialistes de la santé publique, p. ex. l'épidémiologie, des sciences du comportement, de la recherche démographique et opérationnelle, de l'évaluation, de la gestion des programmes et des systèmes d'information gestionnaire et des spécialistes des domaines liés au VIH (p. ex. les femmes, les enfants, les jeunes, les consommateurs de drogues injectables et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes) et des problèmes connexes de santé publique. L'Equipe possédera en outre des connaissances concernant les programmes de lutte contre le sida en cours à l'échelle mondiale ainsi que la santé internationale et les modes de fonctionnement de l'aide internationale dans le cadre de laquelle se déroulent ces programmes.

L'Evaluation pourrait également comprendre une évaluation administrative des procédures de l'ONUSIDA/OMS et du PNUD à l'appui de l'ONUSIDA. Il s'agira par exemple d'un résumé des audits annuels, d'un audit social ainsi que d'une enquête d'information, qui exigeront peut-être la participation de bureaux de comptabilité ayant acquis des compétences en matière de contrôle gestionnaire et administratif.

## VIII. METHODOLOGIES

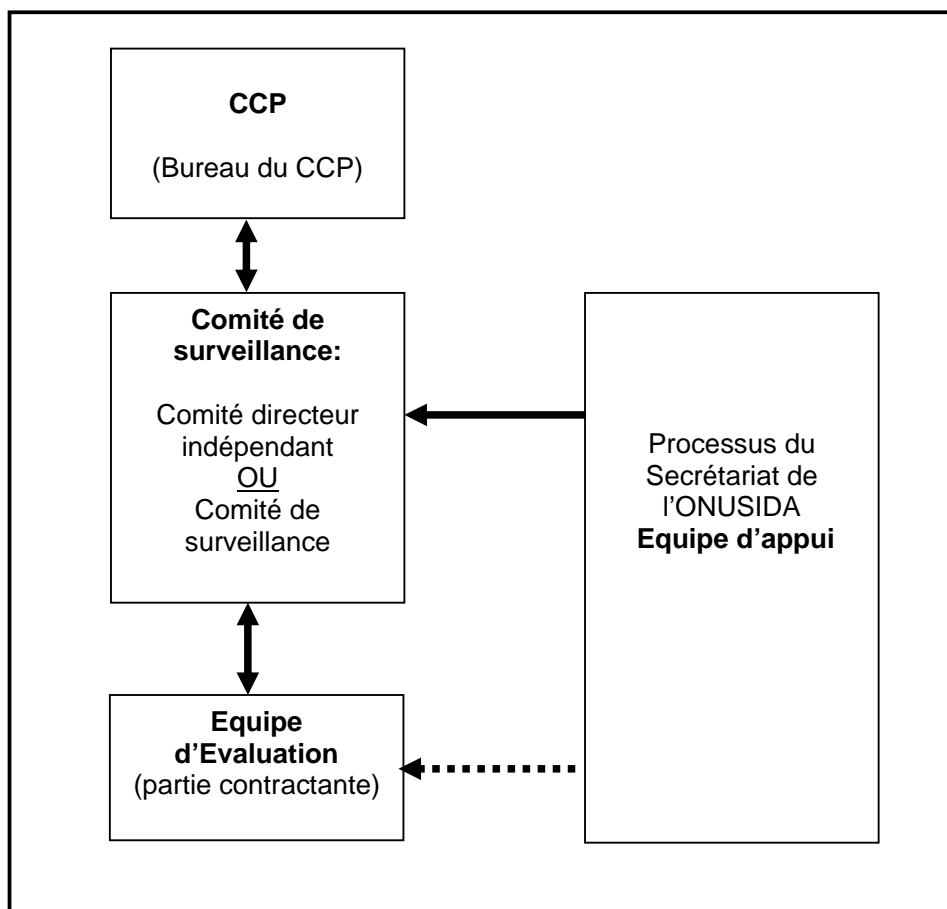
18. Il est recommandé d'adopter un éventail de méthodologies pour effectuer la seconde Evaluation indépendante. **Pour ce qui est de ces méthodologies, le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver les points suivants :**
  - a. la seconde Evaluation indépendante comprendra un éventail soigneusement choisi de visites et d'observations sur le terrain, d'entretiens et de groupes de discussions, de recherches sur dossier et d'examens des rapports existants, tels que le Cadre de suivi et d'évaluation de la performance du Budget-plan de travail intégré. L'Evaluation devra utiliser des méthodes avérées aux formats standardisés et les appliquer de telle sorte qu'aucune méthodologie particulière n'éclipse les autres ;
  - b. la chronologie de ces différentes méthodes sera échelonnée afin de pouvoir profiter des activités qui peuvent être immédiatement effectuées et de promouvoir l'efficacité sans avoir à tenir compte du lieu, qu'il s'agisse du siège, des régions ou des pays;
  - c. la seconde Evaluation indépendante s'appuiera sur les compétences et l'expérience des partenaires, des Etats Membres et de la société civile, ainsi que sur d'autres évaluations telles que l'Evaluation OMS de l'initiative '3 millions d'ici 2005', l'Evaluation du Fonds mondial et l'Evaluation du programme PEPFAR réalisée par l'Institut de Médecine ; et
  - d. les résultats de l'Evaluation seront présentés sous forme d'analyses à l'échelle mondiale, régionale et nationale et comprendront des études de cas particulières à certains pays pour mettre en lumière les meilleures pratiques et les leçons tirées de l'expérience. La qualité de l'information obtenue par ces exercices devra également être évaluée et commentée ; et

- e. si la contribution particulière de l'ONUSIDA pourra être identifiée, il sera très difficile, voire même impossible (si on se réfère à l'expérience acquise au cours d'autres évaluations, p. ex. du Fonds mondial ou du PEPFAR) d'attribuer les changements particuliers intervenus dans les pays aux activités d'une seule organisation.

## **IX. MECANISMES DE CONTROLE**

19. Le rôle du mécanisme de contrôle de la seconde Evaluation indépendante est de garantir précisément son indépendance et la qualité du travail effectué par l'Equipe d'évaluation, de la manière suivante :
  - en fournissant des avis techniques et politiques et en surveillant le travail effectué par l'Equipe d'évaluation ;
  - en collaborant avec l'Equipe d'évaluation pour identifier et fixer les priorités ;
  - en examinant les progrès de l'Evaluation et en fournissant un feedback ;
  - en gérant le calendrier et en conseillant le Conseil de Coordination du Programme sur les stratégies à adopter pour résoudre les retards ;
  - en gérant les communications entre l'Equipe d'évaluation et ses interlocuteurs ; et
  - en faisant office de médiateur en cas de conflits ou de problèmes entre l'Equipe et ses interlocuteurs.
20. **Le Conseil de Coordination du Programme est prié de décider laquelle des deux options suivantes choisir pour faire office de Comité de surveillance de l'Evaluation :**
  - a. soit un Comité directeur indépendant composé d'experts techniques mis en place par le Conseil de Coordination du Programme pour guider et contrôler l'Evaluation. Ces experts seront choisis au sein des gouvernements, des universités, des entreprises et des ONG et ils comprendront des personnes vivant avec le VIH. Ce modèle est analogue à celui utilisé lors de l'Evaluation sur cinq ans ; ou
  - b. un Comité de surveillance sera créé émanant du Conseil de Coordination du Programme pour superviser l'Evaluation. Ce Comité sera composé d'un échantillon équilibré de représentants des gouvernements, des Coparrainants et de la société civile, garantissant une participation appropriée des personnes vivant avec le VIH et d'autres parties prenantes. Pour élargir les compétences techniques à la disposition du Comité, d'autres experts n'appartenant pas au Conseil de Coordination du Programme seront inclus et, pour assurer son indépendance, le président du Comité ne sera pas membre du Conseil.
21. L'Option a) permettrait de choisir les experts les plus qualifiés sur le plan des connaissances et de l'expérience dans le groupe le plus vaste possible. Elle renforcerait aussi l'autonomie de l'Evaluation. Toutefois, il se pourrait que les experts choisis aient des connaissances moins vastes concernant l'ONUSIDA lui-même. Ceci ne saurait être le cas avec l'Option b) puisque les nominations émaneraient du Conseil de Coordination du Programme, même si cette option permet également d'intégrer d'autres experts selon les besoins. Cependant, la composition du Conseil n'est pas constante et elle offrirait une base beaucoup plus restreinte à partir de laquelle choisir les membres du Comité.
22. Pour les deux options il sera essentiel de maintenir l'indépendance de l'Equipe d'Evaluation et de son Comité de surveillance et chacun d'entre eux ne fera rapport directement qu'au Conseil de Coordination du Programme à intervalles réguliers et par

les voies définies, par exemple par l'intermédiaire du Bureau du Conseil de Coordination du Programme, d'un groupe de travail spécial du Conseil de Coordination du Programme ou de tout autre mécanisme choisi par le Conseil de Coordination du Programme. Le Secrétariat fera office d'organisme contractant pour l'Equipe d'Evaluation uniquement aux fins de la diligence financière raisonnable. Le Secrétariat appuiera également le Président du Comité de surveillance sur le plan logistique seulement, y compris pour ce qui est de l'administration du budget du Comité. Le diagramme ci-dessous présente la structure proposée :



**23. Le Conseil de Coordination du Programme est prié d'approuver le mandat suivant pour le Comité de surveillance :**

- a. Membres du Comité de surveillance. Pour la première option, les membres du Comité de surveillance comprendront un choix de praticiens de la santé publique, d'universitaires et autres spécialistes techniques pertinents. Pour la deuxième option, les membres du Comité de surveillance comprendront des représentants des pays donateurs et bénéficiaires, des parties prenantes de l'ONUSIDA, dont les Coparrainants, les Etats Membres, la société civile, tout en assurant une représentation appropriée de personnes vivant avec le VIH et d'experts n'appartenant pas au Conseil de Coordination du Programme selon les besoins.
- b. Obligation redditionnelle. Le Comité de surveillance rendra compte directement au Conseil de Coordination du Programme, par l'intermédiaire du Président du Conseil de Coordination du Programme ou du Bureau du Conseil de Coordination du

Programme. Il informera le Conseil de toute modification concernant le champ d'application, les activités ou le budget qui pourrait se révéler nécessaire en raison d'un changement dans les procédures agréées d'évaluation.

- c. Compétences requises. Les membres du Comité de surveillance doivent se caractériser par un niveau élevé de crédibilité et de compétence dans les domaines du suivi et de l'évaluation et de la collecte des données sur le terrain. En outre, ils doivent posséder de vastes connaissances concernant le sida, y compris des questions liées aux interventions de prévention et de traitement, ainsi que de bonnes connaissances des questions entourant l'ONUSIDA et le système des Nations Unies en général. Parmi les spécialistes dont les disciplines sont susceptibles de convenir pour l'Equipe d'Evaluation, on peut noter : ceux qui appartiennent aux disciplines quantitatives et qualitatives de la santé publique telles que l'épidémiologie, la biostatistique, les sciences du comportement, la démographie et la recherche opérationnelle ; les spécialistes de la gestion des programmes, des systèmes d'information gestionnaire, de la gestion dans des conditions difficiles et des spécialistes des problèmes entourant le sida et les questions connexes de santé publique, la sexospécificité, les droits humains et l'engagement de la société civile.
- d. Choix des membres. Sur la base des nominations reçues, le Bureau du Conseil de Coordination du Programme approuvera la composition du Comité de surveillance et sa présidence. Un vice-président sera choisi parmi les membres du Comité et élu par ce Comité. Les différents membres ne doivent pas présenter de conflit d'intérêt et il conviendra d'observer une représentation sexospécifique et géographique appropriée. Les membres du Comité devront avoir le temps et la motivation nécessaires pour participer à toutes les réunions.
- e. Durée du mandat des membres. Les membres du Comité de surveillance resteront en fonction pour la durée de l'Evaluation, à savoir entre début 2008 et 2009.
- f. Soutien logistique. Le Président du Comité de surveillance bénéficiera de l'appui de membres désignés du Secrétariat. En outre, le Secrétariat pourra apporter son soutien pour organiser les réunions ainsi que les voyages et le logement des membres du Comité.

**24. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver le processus suivant autour de la création du Comité de surveillance :**

| DATE                | ACTION   |
|---------------------|--|
| 17-18 décembre 2007 | Le CCP à sa 21 <sup>ème</sup> session approuve le mandat de l'Evaluation   |
| 21 décembre 2007    | Le président du CCP envoie un courriel à tous les participants au CCP les invitant à présenter des nominations au Comité de surveillance.<br>Les nominations comprendront des CV complets et les noms de deux répondants en mesure de confirmer l'éligibilité par rapport aux critères définis dans le mandat (voir ci-après). |
| 11 janvier 2008     | Date limite pour la soumission des nominations.  |
| 14-25 janvier 2008  | Le Secrétariat recueille et vérifie les nominations et les fusionne dans une grille selon les critères, pour qu'elles puissent être examinées par le Bureau du CCP. Il s'agira d'un exercice purement logistique et ne constituera en aucune façon un  |

|                 |  |
|-----------------|--|
|                 | classement des nominations.  |
| 31 janvier 2008 | Réunion du Bureau du CCP pour décider de la composition et de la présidence du Comité de surveillance. |
| 1 février 2008  | Le Président du CCP informe le CCP de la composition du Comité, par voie électronique.                 |

### Critères de nomination au Comité de surveillance

Le paragraphe 23(c) suggère les compétences qui seront requises des membres, et ces critères sont encore élargis au paragraphe 23(d) concernant le choix des membres. Ces deux paragraphes pris ensemble suggèrent les critères suivants :

| CRITERES                        | DEFINITION   |
|---------------------------------|--|
| 1. Compétences techniques       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau élevé de crédibilité et expérience dans le domaine du S&amp;E et de la collecte des données sur le terrain</li> <li>• Vastes connaissances du sida, y compris des interventions de prévention et de traitement</li> <li>• Bonnes connaissances des questions entourant l'ONUSIDA et les Nations Unies</li> <li>• Appartenance à une des disciplines suivantes au moins :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Santé publique</li> <li>○ Gestion de programmes</li> <li>○ Sida et questions connexes de santé publique, p. ex. genre, droits humains et participation de la société civile</li> </ul> </li> </ul> |
| 2. Genre                        | Evidente   |
| 3. Distribution géographique    | Fondée sur les groupes régionaux de l'ONUSIDA  |
| 4. Catégorie de partie prenante | Pour l'option 20(a) elles sont définies comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernement</li> <li>• Universités</li> <li>• Entreprises</li> <li>• Société civile, dont les personnes vivant avec le VIH</li> </ul> Pour l'option 20(b) elles sont définies comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres du CCP, y compris les gouvernements, les Coparrainants et la société civile dont les personnes vivant avec le VIH</li> <li>• Experts choisis hors du CCP</li> </ul>   |

La grille préparée par le Secrétariat pour faciliter les discussions du Bureau du CCP ne comprendra pour chaque nomination que les informations pertinentes aux points ci-dessus. Le Bureau du CCP tentera de créer un Comité de surveillance qui sera équitable selon les critères ci-dessus ou qui respectera la pondération des critères décidée par le CCP à sa 21<sup>ème</sup> réunion.

### Composition du Comité de surveillance

Le présent document suggère que le nombre optimal de membres du Comité soit de 10 (paragraphe 28). Il est suggéré que, lorsqu'il examinera toutes les nominations reçues, le Bureau du CCP revoie ce chiffre à la baisse ou à la hausse, à condition que cette décision soit explicitée dans la communication du Président du CCP au CCP le 1<sup>er</sup> février 2008.

## X. ROLE DU SECRETARIAT DANS L'EVALUATION

25. Etant donné la complexité des activités ci-dessus pour ce qui est du calendrier et de l'organisation, des membres du Secrétariat seront désignés pour apporter le soutien logistique nécessaire à l'Equipe d'évaluation et au Comité de surveillance, par exemple pour organiser des réunions, des voyages et procéder à des réservations. Afin de garantir l'indépendance du processus, le Secrétariat ne participera pas directement à l'Evaluation elle-même.

## XI. CALENDRIER

26. La seconde Evaluation indépendante aura lieu en 2008 pour se terminer à fin 2009. Le rapport final est prévu pour la réunion d'automne du CCP en 2009. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à accepter le calendrier suivant :**

| DATE  | DATES CLES/RESULTATS A TERME  | ENTITE RESPONSABLE   |
|---|---|--|
| <b>PREPARATION DE L'APPEL D'OFFRE</b>                       |   |  |
| <b>21<sup>ème</sup> réunion du CCP: 17-18 décembre 2007</b> | Le projet de Mandat pour la seconde Evaluation indépendante est présenté au CCP pour approbation  | Bureau du CCP  |
| 21 décembre 2007  | Le Président du CCP formule une demande de nominations à la fonction de membre du Comité de surveillance  | Président du CCP   |
| 11 janvier 2008   | Date butoir pour la remise des nominations à la fonction de membre du Comité de surveillance  | Président du CCP   |
| 15 janvier 2008   | Le projet d'appel d'offre est finalisé, y compris les critères et méthodes d'évaluation des offres  | Bureau du CCP avec le soutien logistique du Secrétariat de l'ONUSIDA |
| 28 janvier 2008   | Le président et les membres du Comité de surveillance sont identifiés et nommés   | Bureau du CCP  |
| 15 février 2008   | Les offres concernant l'Equipe d'évaluation sont présentées au CCP, par l'intermédiaire de son président, pour approbation par la voie électronique | Comité de surveillance   |

| DATE                              | DATES CLES/RESULTATS A TERME | ENTITE RESPONSABLE |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------|
| <b>PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES</b> |                              |                    |

|   |   |  |
|---|---|--|
| 7 mars 2008   | Diffusion des appels d'offre : date limite pour la réception des offres : 4 avril 2008      | Comité de surveillance   |
| 11 avril 2008   | Un résumé des offres est présenté au Président et au Bureau du CCP pour examen              | Comité de surveillance   |
| <b>22<sup>ème</sup> réunion du CCP : 23-25 avril 2008</b> | Une recommandation concernant les offres est présentée en vue de décider de l'offre choisie | Président du CCP en conjonction avec le Comité de surveillance |

| <b>DATE</b>  | <b>DATES CLES/RESULTATS A TERME</b>  | <b>ENTITE RESPONSABLE</b>                         |
|--|--|---|
| <b>PROCESSUS D'ÉVALUATION</b>                                |  |   |
| 15 juin 2008   | Le plan de travail détaillé de l'évaluation est fourni au Comité de surveillance   | Gagnant de l'appel d'offres (Equipe d'évaluation) |
| 1 <sup>er</sup> juillet 2008                                 | Début du travail sur les éléments de base de l'évaluation (sélection, compilation et analyse de contenu de documents choisis)                | Equipe d'évaluation                               |
| 30 août 2008   | Tous les aspects méthodologiques et logistiques de l'Evaluation sont couverts et communiqués au Comité de surveillance                       | Equipe d'évaluation                               |
| A compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2008                    | Présentation tous les quinze jours d'un rapport au Comité de surveillance sur les progrès, les retards et les éventuels problèmes rencontrés | Equipe d'évaluation                               |
| <b>23<sup>ème</sup> réunion du CCP : 15-17 décembre 2008</b> | Présentation du rapport de situation à mi-parcours sur l'Evaluation  | Equipe d'évaluation                               |
| 10 mai 2009  | Les premières versions de chapitres choisis du rapport d'Evaluation sont présentées au Comité de surveillance                                | Equipe d'évaluation                               |
| 31 mai 2009  | Le projet de rapport d'Evaluation est soumis au Bureau du CCP  | Equipe d'évaluation                               |
| <b>24<sup>ème</sup> réunion du CCP : juin 2009</b>           | Présentation du Projet de rapport d'Evaluation   | Equipe d'évaluation                               |
| <b>25<sup>ème</sup> réunion du CCP : décembre 2009</b>       | Présentation du Rapport final de la seconde Evaluation indépendante  | Equipe d'évaluation                               |
| <b>26<sup>ème</sup> réunion du CCP : juin 2010</b>           | Présentation de la réponse de l'ONUSIDA à l'Evaluation et recommandations présentées à l'adoption du Conseil                                 | Directeur exécutif                                |

## **XII. BUDGET**

27. Les estimations suivantes sont fondées sur la première Evaluation de l'ONUSIDA, sur la récente évaluation de l'initiative '3 millions d'ici 2005' financée par l'OMS, ainsi que sur l'évaluation du Fonds mondial (respectivement 1,7 million de dollars, 2,1 millions de

dollars et 17 millions de dollars). On estime que le coût total de l'Evaluation se situera entre 1 700 800 dollars et 2 563 600 dollars.

28. Le budget proposé présume qu'un Comité de surveillance composé de 10 personnes se réunira quatre fois au cours de la seconde Evaluation indépendante. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver le budget du Comité de surveillance tel qu'il figure ci-après :**

| <b>COMITE DE SURVEILLANCE :</b>   | <b>Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)</b> |
|---|---|
| Coût des réunions – hôtels, interprétation, rédaction des rapports, appui technique, p. ex. microphones | 100 000                                     |
| Voyages (10 personnes/4 réunions – vols seulement à 3,000 dollars par vol par personne)                 | 120 000                                     |
| Per diem (10 personnes, 4 réunions de 2 jours chacune à 300 dollars par jour)                           | 48 000                                      |
| Coûts d'appui – consultant à court terme fournissant une assistance technique                           | 80 000                                      |
| Imprévus  | 40 000                                      |
| Coûts de publication, traduction et diffusion   | 100 000                                     |
| <b>TOTAL:</b>   | <b>488 000</b>                              |

29. **Le Conseil de Coordination du Programme est en outre prié d'approuver le budget d'infrastructure de l'Equipe d'Evaluation tel qu'il figure ci-après (il conviendra d'y ajouter le coût des visites dans les pays) :**

| <b>EQUIPE D'EVALUATION :</b>   | <b>Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)</b> |
|--|---|
| Responsable de l'Equipe d'Evaluation : à temps complet/18 mois                             | 180 000 – 250 000                           |
| Personnel d'appui pour le Responsable de l'Equipe et l'Equipe                              | 200 000 – 300 000                           |
| Voyages <sup>1</sup> (8 missions – vols seulement à 3,000 dollars par vol et par personne) | 24 000                                      |
| Per diem (8 missions de 2 jours chacune à 300 dollars par jour)                            | 96 000                                      |
| <b>TOTAL:</b>  | <b>500 000 – 650 000</b>                    |

30. Ainsi que le mentionne la section concernant les méthodologies, l'Evaluation comprendra plusieurs visites dans les pays. Elles devront être suffisamment représentatives des diverses régions, l'accent étant mis sur des choix stratégiques, couvrir des épidémies généralisées et concentrées, des pays à forte et faible prévalence, des situations humanitaires, une variation géographique et elles devront porter sur au moins un des pays pilotes de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action ».

31. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à décider combien de visites dans les pays devront être faites et à accepter le budget correspondant. Les**

<sup>1</sup> Des voyages sont prévus pour des entretiens avec certaines parties prenantes, pour participer à des réunions, p. ex. au Conseil de Coordination du Programme et autres selon les besoins.



coûts de trois options figurent ci-après, pour 8, 12 ou 16 visites dans les pays, respectivement :

| <b>8 visites :</b>  | <b>Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)</b> |
|---|---|
| Consultants à court terme (10 personnes)  | 300 000                                     |
| Voyages (3 personnes pendant 14 jours à 300 dollars par jour + 3000 dollars de voyage par personne – 21 600 dollars par visite) | 172 800                                     |
| Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage)   | 240 000                                     |
| <b>TOTAL:</b>   | <b>712 800</b>                              |

| <b>12 visites :</b>                             | <b>Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)</b> |
|---|---|
| Consultants à court terme (15 personnes)        | 450 000                                     |
| Voyages (comme ci-dessus)                       | 259 200                                     |
| Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage) | 360 000                                     |
| <b>TOTAL:</b>                                   | <b>1 069 200</b>                            |

| <b>16 visites :</b>                             | <b>Coût estimé (Dollars des Etats-Unis)</b> |
|---|---|
| Consultants à court terme (15 personnes)        | 600 000                                     |
| Voyages (comme ci-dessus)                       | 345 600                                     |
| Frais dans les pays (30 000 dollars par voyage) | 480 000                                     |
| <b>TOTAL:</b>                                   | <b>1 425 600</b>                            |

## ANNEXE 1

### Conclusions et résumé des recommandations de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA<sup>2</sup>

21 Évaluer par rapport à des objectifs amène à s'interroger sur leur degré de réalisme. Les objectifs définis par l'ECOSOC sont formulés de façon vague en tant qu'activités, et il ne semble aucunement être question de calendrier d'exécution. Ceci dit, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a particulièrement bien réussi à atteindre l'un des six objectifs fixés par l'ECOSOC et a déjà bien avancé pour réaliser tous les autres. Il est certainement réaliste d'annoncer que les meilleures réalisations se situent au niveau mondial et dans les domaines placés sous l'influence directe du Secrétariat. Avec l'appui du système des Nations Unies, les pays ont élaboré des programmes multisectoriels et sont parvenus à une mobilisation sociale et politique à représentation large. Les progrès sont moins évidents en ce qui concerne la formulation d'une action conjointe par les Coparrainants en vue d'aider les pays à développer leur potentiel de riposte à l'épidémie et à mettre en œuvre leurs stratégies.

22 Les conclusions sont présentées premièrement par rapport aux objectifs ECOSOC, deuxièmement par secteurs de fonctionnement de l'ONUSIDA, et troisièmement par rapport aux attentes suscitées par la création du Programme commun. Un résumé des recommandations vient à la suite, avec tous les détails au Chapitre 8.

#### ***Progression vers la réalisation des objectifs fixés par l'ECOSOC***

23 Six objectifs sont énoncés dans la résolution ECOSOC 1994/24. La performance de l'ONUSIDA est résumée pour chacun d'entre eux.

**Assurer au niveau mondial la direction du combat à mener contre l'épidémie. Réussi.** Une grande diversité de parties prenantes trouvent un leadership en l'ONUSIDA. La performance personnelle du Directeur exécutif, la réaction des organismes de développement à la stratégie mondiale et l'adhésion des leaders politiques et du monde des affaires après l'UNGASS sont autant d'éléments qui étayent ce jugement.

**Obtenir et faciliter un consensus mondial sur les politiques et les programmes. En majeure partie réussi.** Le plaidoyer pour faire admettre la nécessité de renforcer et d'intensifier la riposte a été efficace. Le cadre stratégique mondial est largement accepté à l'extérieur du système des Nations Unies. Mais il faut travailler encore pour clarifier le sens opérationnel du concept d'action élargie, eu égard à la gestion de questions telles que la TME ou la TAR, et pour s'attaquer à des problèmes aussi délicats que les HSH et les CDI.

**Renforcer la capacité à suivre les tendances et veiller à ce que des politiques et des stratégies efficaces soient mises en œuvre au niveau national. En partie réussi.** Un bon travail de statistiques a été fait concernant la prévalence, mais c'est bien moins évident en ce qui concerne le changement de comportement et la connaissance du type d'interventions qui marchent et dans quelles circonstances. Le nouveau système de surveillance de la riposte à l'échelon pays semble prometteur, mais il faut le développer de façon à fournir des mesures objectives de la nature et de l'échelle de la riposte.

**Rendre les gouvernements mieux à même d'élaborer des stratégies nationales globales et de mettre en œuvre des actions efficaces de lutte contre le VIH/sida au niveau national. En partie réussi.** Des stratégies ont été élaborées au niveau national, mais leur

---

<sup>2</sup> "Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA – Rapport final du 8 octobre 2002"  
[http://data.unaids.org/Governance/PCB03/pcb\\_13\\_02\\_02\\_fr.pdf](http://data.unaids.org/Governance/PCB03/pcb_13_02_02_fr.pdf)

conversion en plans d'action complets aux niveaux sectoriel et sous-national appelle davantage d'attention. La nature diverse et souvent délicate des changements que suppose l'intégration des activités VIH/sida, ainsi que la difficulté de la budgétisation de changements aussi insaisissables, ont été sous-estimées. Là où de nouvelles structures institutionnelles se sont créées spécialement pour traiter la question du VIH/sida, le processus a été complexe, et donc lent. Dans ce rôle, les Nations Unies ne démontrent pas qu'elles apportent un plus. Les plans de travail intégrés révèlent un manque de clarté à propos du rôle de soutien des Nations Unies aux côtés des donateurs de l'OCDE.

**Favoriser une large mobilisation politique et sociale afin de prévenir et de combattre le VIH/sida.** En partie réussi, encore que ce processus soit de ceux qui appellent une attention et une reconduction des efforts continuelles. Le travail effectué par l'ONUSIDA pour amener la société civile, les PVS et le secteur privé à dialoguer avec les pouvoirs publics constitue une réalisation d'envergure. Les efforts pour soutenir la mobilisation sociale de groupes importants tels que les églises n'ont commencé que récemment.

**Plaider en faveur d'une plus grande volonté politique de faire face à l'épidémie aux niveaux mondial et national, notamment par la mobilisation et l'attribution de ressources suffisantes.** En majeure partie réussi au niveau mondial et en partie au niveau national. Le plaidoyer a été un point fort du Secrétariat, en particulier. L'engagement mondial est arrivé par l'UNGASS et le Conseil de Sécurité des Nations Unies. L'engagement au niveau national peut être fragile et a besoin d'être constamment réaffirmé. Les exemples tangibles de bonnes pratiques locales ont aidé, et on peut les promouvoir davantage. Un engagement substantiel de ressources mondiales est intervenu, peut-être sept fois supérieur aux volumes précédents, mais principalement au cours des 18 derniers mois. Voilà qui pourrait ramener le montant des dépenses possibles par personne infectée à des niveaux jamais plus vus depuis les années 1980, mais cela dépend, de façon cruciale, de la capacité des pays à intensifier et à mettre en œuvre leur riposte.

#### ***Pertinence des objectifs de l'ECOSOC***

24 Dans l'ensemble, les objectifs ECOSOC demeurent pertinents. Mais la façon dont ils sont structurés et formulés va dans le sens inverse des efforts pour améliorer la performance et la responsabilité. L'objectif doit être révisé, et remplacé par un objectif simple, clair et mesurable qui orientera le travail du programme et permettra une définition précise des rôles et fonctions pour l'atteindre. Une proposition de nouvel énoncé constitue la première recommandation de cette évaluation.

#### ***Réalisations dans les domaines opérationnels***

25 Le travail de plaidoyer effectué par l'ONUSIDA a été novateur, souple et adaptif. Des partenariats d'un genre nouveau se sont formés, l'apprentissage horizontal s'est développé pour devenir un outil puissant et divers groupes tels que les PVS, les ONG et les hommes d'affaires sont entrés dans le processus. Un travail réussi de récapitulation et de présentation des données épidémiologiques relatives à l'épidémie est venu étayer un exposé solide sur l'ampleur de l'épidémie et la menace qu'elle constitue pour le développement. L'accent n'a relativement guère été mis sur le parrainage d'études visant à évaluer la pertinence et l'efficacité des interventions dans le domaine du VIH/sida. Les initiatives de lutte sont freinées par le manque de preuves de l'efficacité des interventions.

26 La Collection sur les Meilleures Pratiques dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida est très prisée et très renommée à travers le monde. Si bon que soit le matériel, il n'est pas disponible dans beaucoup de langues et la logistique de la distribution entrave la diffusion. Les utilisateurs préféreraient davantage de textes qui traiteraient la question de la riposte sous l'angle « comment faire pour », de façon à soutenir le travail d'intensification de la riposte. Le programme n'a pas encore résolu la question de la compréhension et de la diffusion des

moyens de susciter le changement de comportement et d'améliorer l'effectivité de la mise en œuvre. Les programmes de prévention sont confrontés au problème très compliqué d'avoir à changer le comportement sexuel. Les raisons pour lesquelles ces programmes réussissent rarement ne sont pas bien comprises. Il s'agit là d'un secteur de travail majeur pour l'avenir.

27 Il est reproché à l'appui technique direct aux pays d'être moins accessible qu'à l'époque de GPA. Le travail de développement des potentiels de riposte est très orienté « projet », et le fait est qu'il a été difficile à étendre à un public plus large. L'appui à la planification stratégique est plus visible que l'aide à la mise en œuvre pays. Comme un tel volume de mise en œuvre dépend du savoir-faire et des ressources des organisations communautaires, une analyse claire à l'échelon pays s'impose lors de la formulation des plans de travail intégrés ou de l'UNDAF, pour comprendre comment l'ONUSIDA peut apporter son soutien à ce niveau. Il s'agira là d'une priorité suprême, à mesure que les fonds récemment promis seront mis à disposition pour intensifier la riposte. Un enjeu pour l'ONUSIDA : trouver un nouvel équilibre entre son rôle en matière de plaidoyer et ses fonctions dans les domaines de l'offre d'information, du développement des potentiels d'action et de l'appui technique.

28 Les activités de coordination du Secrétariat au niveau mondial ont été efficaces et ont contribué au consensus sur les politiques et la programmation. A l'échelon pays, l'influence du Secrétariat de l'ONUSIDA est moindre, repose sur le talent du CPP et de son/sa ou ses collègue(s) des antennes ONUSIDA dans les pays, ainsi que sur le bon vouloir des représentants des Coparrainants. Dans de telles conditions, la coordination a été moins effective. Un certain nombre d'éléments institutionnels amènent à ce jugement : le flou autour de l'obligation redditionnelle des Groupes Thématiques, en tant qu'entités ONU ou dans leur forme élargie ; l'absence d'objectifs de résultat, pour ces Groupes Thématiques, qui soient objectivement contrôlables ; l'influence limitée du CCP sur les activités à l'échelon pays et l'absence d'incitations en tout genre susceptibles d'encourager les Coparrainants à élaborer une approche authentiquement intégrée.

### **Répondre aux attentes**

29 On peut avoir une idée des attentes d'après les résultats, consignés dans un rapport datant de 1993, d'un groupe de travail conduit par l'OMS chargé d'examiner la question de la création du Programme commun. L'impératif majeur derrière la création de l'ONUSIDA était de renforcer la capacité nationale de riposte à l'épidémie. Le Programme commun était donc censé :

- a) réduire le double emploi et garantir la cohérence entre organisations du système des Nations Unies, concernant les questions d'ordre stratégique, politique et technique.  
*L'évaluation conclut que le problème des doublons est en train de se régler et que la cohérence entre les organisations du système des Nations Unies s'est nettement améliorée. Pourtant l'approche à caractère de négociation des arrangements actuels n'est pas efficace. Il faut encore parvenir à un degré bien plus élevé d'homogénéité/de cohérence par une meilleure intégration avec l'action élargie à l'échelon pays.*
- b) fournir aux gouvernements un aperçu plus clair, plus complet, du soutien financier et technique à leur disposition au sein des organisations des Nations Unies.  
*Il n'y a guère eu de progrès sur ce plan. Les mécanismes qui existent – le Plan de travail intégré et le Cadre d'aide au développement des Nations Unies – manquent de vision stratégique et ne sont pas adaptés aux besoins des pays. L'information financière est opaque et très difficile d'accès. Mais on a constaté une amélioration de la visibilité de l'aide financière dans les pays participant au Programme plurinational de lutte contre le sida (PPS).*
- c) renforcer la capacité nationale de définition et de coordination d'une action multisectorielle.

*La capacité nationale de coordination d'une action multisectorielle a été renforcée. Toutefois, la question difficile du renforcement de la capacité dans les secteurs nécessite davantage d'attention.*

- d) aider les pouvoirs publics à coordonner les activités et le soutien des organismes bilatéraux, qui suivrait certainement le consensus technique et politique du système des Nations Unies.

*La mesure dans laquelle les pouvoirs publics et les donateurs bilatéraux de l'OCDE s'en remettent aux Nations Unies pour assumer la coordination varie entre les pays. Les donateurs accueillent favorablement les stratégies nationales sur le VIH/sida en tant que cadre d'organisation de leur soutien, et les pouvoirs publics reconnaissent que les Nations Unies facilitent leur préparation. Les gouvernements préfèrent leurs propres forums pour les relations avec les donateurs, et les donateurs également.*

- e) garantir la formulation en commun de, et la mobilisation conjointe des ressources pour, un seul et unique appel mondial et la coordination de la collecte de fonds à l'échelon pays.

*La structure institutionnelle établie pour l'ONUSIDA prévoyait que la collecte de fonds à l'échelon pays serait entreprise par les mécanismes existants de collecte de fonds des Coparrainants.*

### **Résumé des recommandations**

30 Les recommandations formulées par l'équipe d'évaluation sont présentées en intégralité au Chapitre 8. Chaque recommandation inclut un bref préambule expliquant le contexte, et la plupart du temps il y a renvoi à l'analyse contenue dans le rapport principal. Toutes s'adressent au Conseil de Coordination du Programme, avec une mention spéciale lorsqu'elles s'adressent à d'autres parties. Elles sont regroupées sous un certain nombre de grands titres ayant trait à la vision, à la direction et aux fonctions stratégiques.

### **Vision stratégique**

31 Quatre recommandations ont trait à des problèmes à haut niveau concernant le rôle global du programme

- *Remplacer les six objectifs ECOSOC actuels par un seul et unique objectif*
- *Redéfinir les rôles du programme avec une répartition plus spécifique des responsabilités*
- *Etablir un lien net avec le Fonds mondial de lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme*
- *Que le Secrétaire Général des Nations Unies et le GNUM s'appuient sur les enseignements tirés de l'ONUSIDA lors de l'élaboration des propositions de réforme concernant l'ensemble des Nations Unies.*

### **Gouvernance**

32 Cinq recommandations ont trait aux questions de direction. Deux sont capitales :

- *Que le Conseil de Coordination du Programme examine les propositions à l'Annexe 7 de cette évaluation présentant un modèle de direction élargie, en vue de leur mise en œuvre, en particulier les changements pour transformer le COC en conseil de gestion*
- *Etablir un nouveau Mémoire d'Accord pour le Secrétariat et les Coparrainants avec des objectifs clairs et contrôlables pour chacune des parties.*

33 Trois ont trait aux aspects de procédure concernant le fonctionnement du Conseil de Coordination du Programme, et notamment le statut des ONG par rapport au droit de vote, les liens avec les organes directeurs des Coparrainants, et les réunions du Conseil de Coordination du Programme.

**Aspects opérationnels – plaidoyer, stratégie et mobilisation de ressources, au niveau mondial**

34 Cinq recommandations concernent les fonctions au niveau mondial. 1) maintenir l'ONUSIDA dans son rôle essentiel et réussi de plaidoyer au niveau mondial. 2) mettre davantage l'accent sur un domaine crucial :

• *Que le Secrétariat développe ses activités actuelles dans le domaine de la gestion de l'information qui s'inscrivent dans le cadre du service de base de coordination qu'il doit assumer auprès de tous les acteurs de la lutte contre le VIH/sida.*

35 Les trois autres sont consacrées aux éléments pour appuyer le rôle d'information : promouvoir davantage les travaux de recherche et d'évaluation portant sur le changement de comportement et son impact ; développer le Système d'Information sur la Riposte des Pays (CRIS) de façon à s'adapter davantage aux éléments d'une action élargie et à continuer à élaborer le BPTI avec des données améliorées sur les plans à l'échelon pays.

**Aspects opérationnels – échelon régional et transfrontières**

36 La recommandation est faite de maintenir le soutien aux initiatives régionales guidées par la demande des pays de la région.

**Aspects opérationnels – riposte humanitaire dans les pays, gestion de l'ONUSIDA et développement des capacités**

37 Déplacer l'essentiel des efforts vers l'échelon pays est le premier message de cette évaluation. Treize recommandations sont formulées pour aider à ce changement. La première est de faire le constat des taux catastrophiques d'infection atteints dans certains pays et de commencer à se tenir prêt pour une action humanitaire dans le cadre de laquelle les Nations Unies soient en mesure d'apporter un soutien plus effectif. Quatre recommandations concernent les questions complémentaires de gestion financière :

- *Que les Coparrainants adoptent des normes élevées de transparence et de reddition de comptes pour les budgets et les dépenses afin d'établir une norme pour les gouvernements et de permettre à toutes les parties prenantes de participer au débat politique*
- *Que le VIH/sida soit examiné dans le contexte des cadres de dépenses à moyen terme*
- *Que les dépenses des donateurs bilatéraux de l'OCDE et celles des Coparrainants soient plus explicitement reliées au plan stratégique national*
- *Maintenir le mécanisme des FAP.*

38 Trois recommandations soutiennent le maintien des CPP et des Groupes Thématiques élargis. Deux recommandations sont conçues pour permettre un travail plus fréquent et plus précis d'évaluation à l'échelon pays, avec notamment l'idée de procéder à des examens conjoints examinant la performance au regard des objectifs de résultats nationaux.

39 Pour soutenir le travail de fonds du programme, trois recommandations préconisent le plaidoyer élargi, l'adoption d'un rôle dans le développement des potentiels d'action qui soit davantage axé sur la facilitation, et un soutien accru pour aider les pays à planifier et à mettre en œuvre le processus d'intensification de leur riposte.

***Prochaine évaluation***

Un dernier objectif est proposé au MERG : élaborer un programme d'études d'évaluation, s'inscrivant dans un processus structuré conduisant à la seconde Evaluation de l'ONUSIDA dans cinq ans.

## ANNEXE 2

### RESULTATS DE L'ENQUÊTE ET LEURS INCIDENCES SUR LA DEUXIEME EVALUATION INDEPENDANTE

**Programme commun.** Le Programme doit être considéré comme une entité opérationnelle unique composée du Secrétariat (Genève, Bureaux régionaux et échelon pays) et Coparrainants. Toutefois, il faudra tenter de distinguer ces divers éléments et les rapports qui les lient pour faciliter l'évaluation.

**Rôle du Programme ONUSIDA en 2000.** Globalement, le rôle du Programme ONUSIDA tel qu'il était perçu en 2000 était le suivant : (a) coordination, (b) plaidoyer, (c) leadership en matière de formulation de politiques, (d) identification de nouvelles orientations, et (e) promotion de nouvelles normes et standards. Il a été généralement reconnu que la décision du Secrétariat de s'engager dans des activités à l'échelon pays avait ajouté du travail supplémentaire aux responsabilités initialement définies.

**Rôle du Programme ONUSIDA en 2007.** Il a été convenu que des changements importants sont intervenus dans le 'paysage' du VIH/sida depuis 2000, qui ont une incidence sur le fonctionnement du Programme commun. De nouveaux acteurs, dont le Fonds mondial, PEPFAR, la Fondation Gates, ainsi que des ONG nationales et internationales ont amené de nouvelles options mais aussi certaines difficultés telles que le risque de doublons et une augmentation des coûts de 'transaction'.

**Résolution de l'ECOSOC.** Les répondants ont convenu que la résolution de l'ECOSOC portant création du Programme commun ONUSIDA devrait être revue et évaluée sur le plan de sa pertinence étant donné l'environnement actuel intégrant de nouveaux partenaires et des ripostes modifiées.

**Intensité de la menace de VIH.** La plupart des répondants ont estimé que la menace posée par la pandémie était peut-être plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2000, mais que sa nature avait probablement changé. Ils ont estimé qu'il faudra encore plus de ressources, en raison surtout mais pas seulement, des questions de capacité et de demande dans le domaine des traitements antirétroviraux. Le lien avec la tuberculose et le paludisme a été relevé.

**Chronologie.** Bien que le Conseil de Coordination du Programme ait décidé que la seconde Evaluation indépendante aurait lieu en 2008, plusieurs questions et suggestions ont été formulées quant à la chronologie détaillée de l'évaluation de 2008. Le fait que l'évaluation du Fonds mondial soit en cours et que ses premiers résultats soient attendus au début de 2008 (mai) a incité certains à suggérer que la seconde Evaluation indépendante pourrait attendre que ces rapports soient disponibles.

**Axe de l'évaluation.** Les répondants ont souhaité que les rapports entre le Programme commun et les autres 'acteurs' soient examinés, y compris les interactions entre les Coparrainants eux-mêmes. La plupart d'entre eux ont mis en avant les niveaux du siège, des régions et des pays et ils ont généralement convenu que les fonctions opérationnelles et administratives du Programme commun devraient être examinées, y compris les questions telles que les attributions et les fonctions du personnel et l'efficacité de la communication interne.

**Evaluation administrative.** Les questions administratives concernent essentiellement l'audit financier annuel ainsi que d'autres activités administratives qui touchent à la vie quotidienne des employés d'une organisation. Des entretiens et des observations indiquent que



l'administration constituera un important élément de cet effort général et qu'elle aura un impact potentiellement considérable sur le fonctionnement dans l'avenir.

**Autres domaines d'intérêt particulier.** L' « efficacité interne » du Programme commun a été mentionnée ainsi que la valeur ajoutée de la forme et de la fonction du Programme commun aujourd'hui au vu des autres nouveaux acteurs. Des questions de coordination, de cohérence et de compatibilité des Coparrainants ont été soulevées ainsi que des préoccupations concernant le double emploi que représente 'l'appui de base' fourni au Programme commun comme aux Coparrainants à l'échelon pays.

**Performance du Programme commun depuis la première évaluation.** Il conviendra d'examiner comment le Programme commun a appliqué les recommandations de la première évaluation. Il faudra également déterminer quels ont été les facteurs positifs et les obstacles à l'exécution des activités proposées et par là le succès du Programme commun.

**Succès dans l'expansion et l'avancement de la riposte.** Il sera important de décrire comment le Programme commun a été en mesure d'élargir son action, sa mobilisation et la riposte mondiale à la pandémie, car cela fournira un éclairage concernant le type d'action ayant entraîné des changements dans la perception de la pandémie et de ses effets.

**Programme commun et société civile.** La société civile et le secteur privé sont toujours davantage engagés dans la lutte contre le sida et ils ont rassemblé un précieux ensemble d'expertise. Il sera important de déterminer comment et dans quelle mesure le Programme commun s'est assuré le concours de la société civile, a soutenu sa participation et l'a intégrée en tant que partenaire à égalité.

**Maintenir l'indépendance de l'évaluation.** Ce point apparaît comme particulièrement préoccupant et des options ont été proposées, dont la création d'un Comité directeur composé de personnes n'appartenant pas au système des Nations Unies et n'étant pas directement ou indirectement liées à l'ONUSIDA. L'assurance de la qualité à l'échelle du terrain a été tout particulièrement mentionnée. Des suggestions ont été faites concernant les structures et méthodes de reddition des rapports.

**Exécution de l'évaluation.** Les répondants ont convenu que l'évaluation exigera un mélange de méthodes dont des visites dans les bureaux nationaux et régionaux, des entretiens individuels, des examens des rapports publiés ou non et des études de cas.

**Qui doit être invité à participer.** Certains ont souhaité que la seconde Evaluation indépendante soit aussi large que possible et conformément au mandat d'un processus ou d'une évaluation formative, nous estimons que la population cible ou dénominateur pour ceux qui jugeront du fonctionnement de l'ONUSIDA devra comprendre toutes les personnes aux niveaux du Secrétariat, des régions et des pays qui ont eu des contacts avec l'ONUSIDA ou ont travaillé avec le programme ou sur les activités desquelles le programme a une incidence, p. ex. les directeurs des programmes de lutte contre le VIH/sida au niveau national, les organisations de la société civile et du secteur privé qui travaillent dans le domaine du VIH/sida, les organismes bilatéraux œuvrant aux niveaux international et local et les membres de la communauté des Nations Unies, sur une période de cinq ans.

**Qu'attend-on de l'évaluation ?** Le thème revenant le plus régulièrement pour ce qui est du résultat final est la nécessité d'une plus grande clarté concernant le rôle du Programme commun dans un environnement transformé dans lequel les approches de la maladie ont changé mais dans lequel aussi la quantité et le type de ressources ont augmenté ainsi que le nombre des acteurs impliqués. Des recommandations susceptibles de guider le Programme commun au cours des années à venir seront essentielles ; elles devront porter sur les priorités et les rapports avec les autres acteurs, notamment mais pas exclusivement, les Coparrainants.

## ANNEXE 3

### Consultations, entretiens de groupes et entretiens individuels

#### Réunion du Bureau du Conseil de Coordination du Programme

Prangtip Kanchanahattakij, Représentant le Président du CCP, Mission de la Thaïlande  
David Hohman, Représentant le Vice-président du CCP, Mission des Etats-Unis d'Amérique  
Mamadou Seck, Représentant le Rapporteur du CCP, Mission du Sénégal  
Paul Spiegel, Représentant les Coparrainants, Chef de l'Unité VIH, HCR  
Zonibel Woods, Représentant la société civile, remplaçant ONG pour l'Amérique du Nord

#### ONG

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Mary Balikungeri, Rwanda             | Sandra F. Batista, Brésil                |
| Kusum Bhawani Shanker, Inde          | Vincent Crisostomo, Thaïlande            |
| James Clovis Kayo, Cameroun          | Gulnara Kurmanova, Kirghizistan          |
| Mercy Machiya, Zimbabwe              | Michael O'Connor, Canada                 |
| Rachel Ong, Chine                    | Gracia Violeta Ross Quiroga, Bolivie     |
| Paulo Vieira, Portugal               | Sonja Weinreich, Allemagne               |
| Zonibel Woods, Etats-Unis d'Amérique | Vitaly Zhumagaliev, Fédération de Russie |

#### Coparrainants

|                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Monica Beg, ONUDC          | Elizabeth Benomar, UNFPA          |
| Christopher Castle, UNESCO | Thilly De Bodt, UNICEF            |
| Kevin M. Decock, OMS       | Julian Fleet, PNUD                |
| Robin Jackson, PAM         | Sophia Kisting, OIT               |
| Jimmy Kolker, UNICEF       | Steve Kraus, UNFPA                |
| Christian Kroll, ONUDC     | Kerry Kutch, OMS                  |
| Susan Leather, OIT         | Elizabeth Mziray, Banque mondiale |
| Imadeldin Osman-Salih, PAM | Gebrewold Petros, HCR             |
| Nadia Rasheed, PNUD        | Paul Spiegel, HCR                 |

#### Pays interrogés :

Côte d'Ivoire, Rwanda, Ouganda, Cambodge, Canada, Croatie, Tchad, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique

#### Personnes et organisations interrogées :

|   |  |
|---|--|
| Paul Bekkers, AIDS, Pays-Bas                        | Richard Burzynski, ICASO, Etats-Unis       |
| Mark Dybul, OGAC, Etats-Unis                        | Lena Ekroth, SIDA, Suède                   |
| Michel Kazatchkine, Fonds mondial                   | Debbie Landey, ONUSIDA, Genève             |
| Purnima Mane, UNFPA, New York                       | Bhatupe Mhango, ONUSIDA, Genève            |
| Sigrun Mogedal, MFA, Norvège                        | B. Schwartlander, Fonds mondial, Genève    |
| Angela Spilsbury, DFID, Royaume-Uni                 | Ken Yamashita/Kent Hill, USAID, Etats-Unis |
| Diakhoumba Gassama, Commission de l'Union africaine |  |

**Missions permanentes à Genève :**

|                       |                  |                      |
|-----------------------|------------------|----------------------|
| Afrique du Sud        | Finlande         | Panama               |
| Algérie               | France           | Pays-Bas             |
| Allemagne             | Gabon            | Philippines          |
| Angola                | Grèce            | Pologne              |
| Arabie saoudite       | Guatemala        | Portugal             |
| Argentine             | Indonésie        | République de Corée  |
| Australie             | Iran             | République de Guinée |
| Autriche              | Irlande          | République du Congo  |
| Belgique              | Israël           | République tchèque   |
| Belize                | Italie           | Roumanie             |
| Bosnie-Herzégovine    | Japon            | Royaume-Uni          |
| Burkina Faso          | Kazakhstan       | Saint Siège          |
| Canada                | Libye            | Sénégal              |
| Chili                 | Luxembourg       | Singapour            |
| Colombie              | Maroc            | Slovaquie            |
| Commission européenne | Mexique          | Suède                |
| Côte d'Ivoire         | Monaco           | Suisse               |
| Danemark              | Mozambique       | Thaïlande            |
| Djibouti              | Népal            | Turquie              |
| El Salvador           | Norvège          | Ukraine              |
| Etats-Unis d'Amérique | Nouvelle-Zélande | Zimbabwe             |

## ANNEXE 4

### Grandes lignes du mandat pour la Seconde Evaluation indépendante de l'ONUSIDA<sup>3</sup>

#### I. Rappel des faits

L'ONUSIDA est un programme commun et coparrainé qui rassemble 10 organisations de la famille des Nations Unies : l'UNICEF, le PNUD, l'UNFPA, l'UNESCO, l'OMS, la Banque mondiale, le HCR, l'ONUDC, l'OIT et le PAM. Les Coparrainants se coordonnent avec l'aide d'un Secrétariat situé à Genève. L'ONUSIDA est dirigé par un Conseil de Coordination du Programme (CCP), composé de représentants de 22 gouvernements de toutes les régions géographiques, de cinq représentants d'organisations non gouvernementales comprenant des personnes vivant avec le VIH/sida et les 10 Coparrainants. Les Coparrainants se réunissent également séparément en un Comité des Organismes coparrainants (COC). Au niveau des pays, les Groupes thématiques des Nations Unies contrôlent le programme avec l'aide d'un Coordonnateur de l'ONUSIDA dans le pays (COP) dans 85 pays environ.

La seconde Evaluation indépendante couvrira une période (2002-2008) pendant laquelle l'épidémie de sida et la riposte à celle-ci ont considérablement changé. Le pessimisme auquel le monde était confronté durant les vingt premières années de l'épidémie a quelque peu diminué en regard de l'amélioration du traitement et de signes indiquant que les efforts de prévention commencent à avoir un impact, même dans certaines des régions du monde les plus durement touchées. Entretemps, la riposte de la communauté internationale a été renforcée et les ressources humaines et financières allouées à cette riposte se sont considérablement accrues. Le nombre de groupes d'intérêt, de parties prenantes et d'organismes ayant relevé le défi a augmenté et de nouveaux 'acteurs' importants sont apparus, dont le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le SIDA (PEPFAR) des Etats-Unis, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William H. Clinton, UNITAID et d'autres partenaires clés. Depuis la dernière évaluation, une nouvelle dimension doit également être prise en considération, qui a trait aux efforts déployés pour réformer les Nations Unies. En dépit de ces développements, la menace que représente la pandémie est aujourd'hui aussi forte, si ce n'est plus forte qu'en 2000.

#### II. Objectif

Le but de cette Evaluation est de déterminer si l'ONUSIDA a répondu aux attentes, pour ce qui est notamment d'accroître l'attention prêtée aux questions sociales, économiques et développementales liées à la propagation du sida et de renforcer la collaboration interinstitutions pour relever le défi. L'Evaluation examinera particulièrement les questions suivantes<sup>4</sup> :

- L'évolution du rôle de l'ONUSIDA dans un environnement en mutation
- La gouvernance de l'ONUSIDA
- La réponse à l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA
- L'interaction entre le Secrétariat, les Coparrainants, les institutions et les pays
- L'administration du Programme commun
- L'impact de la réforme des Nations Unies – Unis dans l'action
- La collaboration avec la société civile
- Les dimensions sexospécifiques de l'épidémie

---

<sup>3</sup> Ce texte figure ici à titre indicatif seulement et peut être modifié

<sup>4</sup> Les questions que devra traiter l'Evaluation figurent au paragraphe 14 du document du CCP et devront être acceptées par le Conseil avant d'être intégrées dans le mandat de l'Equipe d'Evaluation.

### **III. Champ d'action**

L'Evaluation couvrira les niveaux mondial, régional et national et formulera ses conclusions à l'échelle mondiale. Même si des conclusions spécifiques aux pays peuvent être tirées dans le cadre des études de pays, l'Evaluation identifiera les leçons et les conclusions qui seront utiles pour l'ONUSIDA dans son ensemble. Plus particulièrement, l'Evaluation portera sur *[texte à reprendre du document du CCP – paragraphe 15]*

### **IV. Client**

Le CCP est l'organisme mandaté pour concrétiser les résultats de l'Evaluation ; il en est l'initiateur et reçoit ses résultats, Le CCP est officiellement responsable de la création du Comité de surveillance et de l'Equipe d'évaluation, il examine le processus de l'Evaluation, il reçoit ses résultats et les fait connaître et effectue toute action de suivi qu'il jugera nécessaire.

### **V. Impartialité et indépendance**

L'Evaluation doit être indépendante et impartiale tout en offrant des possibilités de participation aux parties prenantes clés dans un cadre de travail simple et clair. Les dispositions administratives ont pour but d'assurer la transparence, l'impartialité et la crédibilité tout en encourageant un contexte d'apprentissage dans lequel les résultats de l'Evaluation seront liés au développement des politiques et programmes à venir au sein de l'ONUSIDA à tous les niveaux.

### **VI. Dispositions administratives**

L'Evaluation sera contrôlée par un mécanisme de surveillance dont la structure, la composition et le rôle seront examinés par le CCP, en s'appuyant sur les paragraphes 19 à 24 du document du CCP.

### **VII. Processus**

Le processus qui sera adopté par l'Equipe d'évaluation sera déterminé par une décision du CCP concernant les méthodologies à appliquer (paragraphe 18), y compris les visites sur le terrain, le recours à des experts, l'utilisation des rapports d'autres évaluations, des entretiens avec des parties prenantes, ainsi que le nombre et le type de visites à entreprendre dans les pays (paragraphes 30 et 31 du document du CCP).

### **VIII. Produits, rapports et diffusion**

Les produits comprendront : un rapport de début d'évaluation, un plan de diffusion et de suivi, le rapport de l'évaluation et un bref résumé séparé rédigé pour un public plus large et moins technique.

### **IX. Calendrier indicatif**

Le paragraphe 26 du document du CCP présente une proposition de calendrier qui sera intégré au mandat sous réserve de l'approbation du Conseil.

### **X. Personnel**

La composition de l'Equipe d'évaluation et les compétences qui lui sont demandées sont suggérées au paragraphe 17 du document du CCP et seront intégrées au mandat sous réserve de l'approbation du Conseil.

### **XI. Risques et suppositions**

Ils comprennent notamment : le suivi des résultats de l'évaluation ; la volonté de participation des parties prenantes, la solution des conflits, une compréhension partagée du champ d'action et de la portée de l'évaluation, la disponibilité des données et les retards. Tous les risques seront suivis et surveillés par le Comité de surveillance.

## **XII. Ressources (estimations provisionnelles)**

Une série d'options budgétaires sont présentées aux paragraphes 27-29 et 31 du document du CCP et soumises à l'approbation du Conseil. Le CCP pourra décider d'examiner et d'approuver le budget total présenté par le Comité de surveillance, à concurrence de [2 563 600 dollars des Etats-Unis].

Figure 1. Structure administrative de l'Evaluation [*à reprendre du document du CCP*]

Pièces jointes : documents de base nécessaires, dont : Résolution de l'ECOSOC 1994/24 et Rapport final de l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA, du 8 octobre 2002.